



Rosny-sous-Bois – Hôtel de Ville  
20, rue Claude Pernès  
93111 Rosny-sous-Bois cedex  
Tél. : 01 49 35 37 00  
Fax : 01 48 54 89 55  
*Adresser votre courrier à Monsieur le Maire*

Rosny-sous-Bois, le 06 février 2018

## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU JEUDI 1<sup>er</sup> FEVRIER 2018

#### SALLE DES FETES A 19H30

L'an deux mille dix-huit, le jeudi 1<sup>er</sup> février, les membres composant le Conseil municipal, convoqués le 26 janvier 2018 par Monsieur Claude CAPILLON, Maire, se sont réunis dans la salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur le Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Claude CAPILLON, le Maire  
MM.DENNEULIN, FAUCONNET, MMES BOYER E, DESHOGUES, MM. CAPILLON P, FORT, BOUVARD, MME HAIDAMOUS (à partir de 20h13), M ITZKOVITCH, MME DARGERÉ Adjoints – M. GHEDIRI, MMES VAVASSORI, COTTIN, RULLON, MM POINSIGNON, CYRILLA (à partir de 19h52), MME JACAMENT, M OUCHENIR, MME MENARD, M MESA, MMES PINCHON, KASRAOUI, M.THOMMAS, MME THIBAUT, M. BEAL, MME TURLURE, MM. EBERHARDT, CAREL, LE FLOCH Conseillers Municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer, conformément à l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR** :

MME ADJAM à M. FORT – MME BAUDONNIERE à MME DARGERÉ- M. BENAMAR à M. CAPILLON C. – MME HAIDAMOUS à M ITZKOVITCH (jusqu'à 20h13) – M. BOYER JP à MME BOYER E, MME RIZZO HENRIQUES à MME JACAMENT – MME SMADJA à M.FAUCONNET – M.MANGON à M.MESA- MME BRETEL à M. THIBAUT – MME LE CASTEL à M. EBERHARDT.

**ABSENTS EXCUSES** : M. CYRILLA (jusqu'à 19h52), MME AWAD-SHEHATA, MM. AMOR, PAILHOX, HANOT.

**SECRETARE DE SEANCE** : MME BOYER.E

✚ **ADOpte** le *procès-verbal de la séance du Conseil municipal du jeudi 21 décembre 2017.*

Adopté à l'unanimité

## **MAISON DES ASSOCIATIONS**

**1. APPROUVE la convention d'objectifs et de moyens 2018-2020 entre l'association de gestion globale et la Ville de Rosny-sous-Bois et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à la signer. AUTORISE le versement des subventions au profit de ladite association.**

Adopté à l'unanimité

(Messieurs Mohammed AMOR, Jean-Pierre BOYER et Mesdames Geneviève RULLON, Myriem LE CASTEL n'ont pas pris part au vote)

**2. APPROUVE la convention d'objectifs et de moyens 2018-2020 entre l'association stade olympique de Rosny-sous-Bois et la Ville de Rosny-sous-Bois et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à la signer. AUTORISE le versement des subventions au profit de ladite association.**

Adopté à l'unanimité

(Mme Sylvie JACAMENT et Monsieur Eddy CYRILLA n'ont pas pris part au vote)

**3. APPROUVE la convention d'objectifs et de moyens 2018-2020 entre l'école nationale des arts du cirque de Rosny-sous-Bois et la Ville de Rosny-sous-Bois et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à la signer. AUTORISE le versement des subventions.**

Adopté à l'unanimité

(Monsieur le Maire et Monsieur Patrick CAPILLON n'ont pas pris part au vote)

**4. APPROUVE la convention d'objectifs et de moyens 2018-2019 entre l'association OZER CAFE et la Ville de Rosny-sous-Bois et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à la signer. AUTORISE le versement d'une subvention au profit de ladite association.**

Adopté par 31 voix pour et 8 votes contre (6 R.E.S. et 2 MoDem)

(Messieurs OUCHENIR et ITZKOVITCH n'ont pas pris part au vote)

**5. APPROUVE la convention d'objectifs et de moyens 2018-2020 entre l'association Jeanne d'Arc de Rosny-sous-Bois et la Ville de Rosny-sous-Bois et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à la signer. AUTORISE le versement des subventions au profit de ladite association.**

Adopté à l'unanimité

**6. APPROUVE la convention d'objectifs et de moyens 2018-2020 entre l'association arts équestres et attelage et la Ville de Rosny-sous-Bois et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à la signer. AUTORISE le versement des subventions au profit de ladite association.**

Adopté à l'unanimité

**7. APPROUVE la convention d'objectifs et de moyens 2018-2020 entre l'association Université Populaire et la Ville de Rosny-sous-Bois et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à la signer. AUTORISE le versement de la subvention au profit de ladite association.**

Adopté à l'unanimité

**8. APPROUVE la convention d'objectifs et de moyens 2018-2020 entre l'association Rosny sud animation éducative et la Ville de Rosny-sous-Bois et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à la signer. AUTORISE le versement de la subvention au profit de ladite association.**

Adopté à l'unanimité

**9. AUTORISE le versement d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association « Chat des rues ».**

Adopté à l'unanimité

## **URBANISME**

**10. APPROUVE l'acquisition, auprès de Monsieur EYON, d'une partie de la parcelle cadastrée section AM n°87, d'une superficie de 24 m<sup>2</sup> destinée à l'alignement de la propriété 141 rue Roger Salengro et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.**

Adopté à l'unanimité

## **ESPACES PUBLICS**

**11. APPROUVE le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics. S'ENGAGE à le mettre en œuvre et à prévoir un budget annuel pour sa réalisation ainsi qu'à porter cette décision à la connaissance du public par affichage en mairie pendant un mois.**

Adopté à l'unanimité

## **SPORTS**

**12. APPROUVE le règlement intérieur et le règlement fixant les conditions de sécurité et d'évacuation du centre aquanautique Camille Muffat.**

Adopté à l'unanimité

## **COMMANDE PUBLIQUE**

13. **APPROUVE** l'adhésion de la Ville au groupement de commandes entre l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est et les Villes de Clichy-sous-Bois, Rosny-sous-Bois, Gournay et Vaujours pour la mise en place d'un nouveau système de gestion financière. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat des prestations associées au logiciel de gestion financière et de gestion des ressources humaines de la société CIRIL.

Adopté à l'unanimité

## **VIE EDUCATIVE**

14. **APPROUVE** les conventions de prestations de service « relais assistantes maternelles » de la Maison des parents et de la Maison Petite Enfance. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdits documents.

Adopté à l'unanimité

## **DIVERS**

15. **PREND ACTE** des décisions municipales prises par Monsieur le Maire dans le cadre de la délégation qui lui est accordée, en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Prise d'acte

**PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 21H08.**



**\*R.E.S. (Rosny Ecologique et Solidaire)**